



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

**Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de
l'Aménagement du territoire**

Procès-verbal de la réunion du 28 mars 2022

(la réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

1. Échange de vues sur une politique de coopération plus durable dans le contexte de l'approvisionnement en énergie avec des énergies renouvelables (suite à la demande du groupe parlementaire CSV)
2. **Uniquement pour les membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire :**

Demande de la sensibilité politique Piraten d'obtenir le contrat de programme conclu en date du 20 juillet 2004 entre le Ministre de l'Economie et les distributeurs de produits pétroliers

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Myriam Cecchetti, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Fred Keup, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

M. Marc Goergen, observateur délégué

M. Franz Fayot, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Ministre de l'Économie

Mme Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

M. Claude Turmes, Ministre de l'Énergie

M. Olaf Munichsdorfer, M. Marco Hoffmann, M. Georges Reding, M. Georges Lanners, M. Pit Losch, du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

M. André Weidenhaupt, M. Thomas Schoos, M. Henri Haine, M. Georges Gehl, du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

M. Manuel Tonnar, Mme Virginie Gilbert, du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Félix Eischen, membre de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

*

Présidence : M. François Benoy, Président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

*

1. Échange de vues sur une politique de coopération plus durable dans le contexte de l'approvisionnement en énergie avec des énergies renouvelables (suite à la demande du groupe parlementaire CSV)

Le président de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, M. François Benoy (déi gréng), invite M. Paul Galles (CSV) à présenter les motifs à la base du présent échange de vues. Ce dernier rappelle que les deux commissions réunies ont dans le passé considéré différentes questions liées au sujet de la coopération et du développement durable, de sorte qu'un tel échange de vues s'impose afin de discuter ce sujet dans son ensemble.

L'orateur expose que les défis liés au changement climatique démontrent la nécessité d'un débat sur cette question. À ce titre, il y a lieu de relever que le sujet a été abordé à la COP26. En outre, le contexte géopolitique et notamment la dépendance de sources d'énergies fossiles provenant de la Russie soulignent la nécessité d'un tel échange.

S'agissant d'un sujet vaste avec beaucoup de questions connexes, M. Paul Galles (CSV) propose de se concentrer principalement sur le continent africain qui est exposé à plusieurs défis et où il s'agit d'explorer le potentiel pour jouer un rôle important sur le marché des énergies renouvelables.

Après ces mots introductifs, Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ainsi que Monsieur le Ministre de l'Énergie prennent la parole pour présenter les projets relatifs à l'approvisionnement en énergie dans les pays en voie de développement soutenus par le Luxembourg. Pour le détail des différents projets, il convient de se référer à la présentation annexée au présent procès-verbal (*annexe 1*).

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, M. Franz Fayot, souligne l'importance d'intégrer des considérations sur le changement climatique dans la mise en place de la politique de coopération. L'orateur cite comme exemples le Niger menacé par des effets de désertification ou encore le Cap Vert ayant souffert d'une sécheresse prolongée pour illustrer les défis liés au changement climatique sur le continent africain.

En ce qui concerne l'intersection entre la stratégie de la politique de coopération luxembourgeoise et le changement climatique, il y a lieu de relever deux priorités de la politique de coopération. Premièrement, le Gouvernement est soucieux d'investir dans des projets visant la mise à disposition de services de base tels que l'eau ou l'énergie. Deuxièmement, les effets sur l'environnement et le changement climatique sont pris en compte dans tous les projets promus par le Gouvernement.

Ainsi, les questions de l'environnement et de l'énergie sont également présentes dans les Programmes indicatifs de coopération (PIC), notamment dans celui du Cap Vert qui est axé sur ces questions. À titre d'exemple des projets réalisés au Cap Vert, il y a lieu de relever des projets pour favoriser la production d'énergie photovoltaïque. De même, le projet d'un nouveau PIC pour le Burkina Faso accorde également un rôle central à ces questions. Cependant, ce PIC est actuellement suspendu en raison du récent coup d'État survenu au Burkina Faso.

Enfin, l'orateur revient également sur le récent sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine où la réalisation de projets liés au changement climatique a également été abordée.

La Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Mme Carole Dieschbourg, revient tout d'abord sur les principes du financement climatique international du Luxembourg avant de présenter différents projets soutenus par le Luxembourg et réalisés avec différentes institutions et organisations.

Concernant le financement climatique international, l'oratrice rappelle de prime abord que pour la période 2014-2020, le Gouvernement a investi 120 millions d'euros dans des projets internationaux. Ce montant a été augmenté à 220 millions d'euros pour la période 2021-2025 pour laquelle une nouvelle stratégie a été adoptée en juillet 2021.

Ces fonds sont notamment – mais pas exclusivement – destinés à des projets dans les pays les moins avancés et les pays les plus menacés par les effets du changement climatique et peuvent prendre la forme d'investissements directs, de garanties directes ou de prêts directs.

L'attribution des fonds se fait selon différents critères ayant comme objectif principal que les projets soutenus soient durables, ce qui est particulièrement reflété dans les critères d'exclusion définis par le Gouvernement. Ainsi, sont exclus tous les projets impliquant de l'énergie nucléaire, des énergies fossiles ou ayant un impact négatif sur l'environnement.

Concernant les projets réalisés dans le secteur de l'énergie, Mme la Ministre cite plusieurs exemples prenant différentes formes :

- des projets réalisés en coopération avec la Banque européenne d'investissement ;
- des projets réalisés en coopération avec le *City Climate Finance Gap Fund* ;
- des projets dans le cadre du *International Climate Finance Accelerator* ;

- des projets financés au niveau multilatéral ;
- des projets bilatéraux ; et
- des projets réalisés par des ONG.

À son tour, le Ministre de l'Énergie, M. Claude Turmes, souligne que le Luxembourg investit également dans des projets au sein de l'Union européenne qui sont pris en compte pour les objectifs que le Grand-Duché doit atteindre dans le domaine des énergies renouvelables. Contrairement aux projets réalisés en Europe, les projets réalisés sur d'autres continents dans le cadre de l'aide au développement ou d'autres financements dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ne sont pas considérés pour évaluer les efforts du Grand-Duché.

Concernant les projets dans les pays en voie de développement, l'orateur met en évidence une étude de faisabilité pour un projet de production d'hydrogène renouvelable au Cap Vert où les potentiels sont susceptibles d'être importants.

Suite à cette présentation, M. François Benoy observe que le Luxembourg est très impliqué dans des projets dans le domaine de l'énergie dans les pays en voie de développement.

M. Paul Galles (CSV) remercie les représentants du Gouvernement pour toutes les informations fournies. Concernant les explications du Ministre de l'Énergie, l'orateur aimerait savoir s'il ne faudrait pas également prendre en compte les projets réalisés sur d'autres continents pour l'évaluation des efforts des États membres de l'Union européenne afin de les encourager à réaliser des projets dans les pays en voie de développement.

À ce titre, M. Claude Turmes donne à considérer que la prise en compte de projets à l'extérieur de l'Europe risque de ne pas favoriser la réalisation des objectifs en Europe en vue de la transition vers les énergies renouvelables.

M. Franz Fayot estime que les projets réalisés à l'extérieur de l'Europe sont principalement destinés à développer les économies dans les pays soutenus et que ces efforts sont distincts des efforts du Luxembourg en ce qui concerne ses capacités en de production d'énergies renouvelables.

2. Uniquement pour les membres de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire :

Demande de la sensibilité politique Piraten d'obtenir le contrat de programme conclu en date du 20 juillet 2004 entre le Ministre de l'Economie et les distributeurs de produits pétroliers

Le président de la Commission, M. François Benoy (déi gréng) invite M. Marc Goergen (Piraten) à présenter la demande de sa sensibilité politique. Ce dernier expose que la fixation des prix des produits pétroliers fait l'objet d'un contrat de programme conclu en date du 20 juillet 2004 entre le Ministre de l'Economie et les distributeurs de produits pétroliers et demande d'avoir accès à ce document.

Le Ministre de l'Énergie, M. Claude Turmes, fournit des informations sur la détermination des prix de certains produits pétroliers telle qu'effectuée en vertu de l'accord précité et de l'article 2, paragraphe 4, de la loi modifiée du 23 octobre 2011 relative à la concurrence. Pour le détail, il convient de se référer à la présentation préparée par le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (*annexe 2*).

Il ressort de cette présentation que le calcul des prix maxima est réalisé sur la base de la cotation du diesel et des essences sur la bourse de Rotterdam où les produits pétroliers sont

côtés en dollars américains. Par conséquent, le prix dépend (1) du prix du marché et (2) du taux de change EUR/USD.

En ce qui concerne l'augmentation récente des prix des produits pétroliers, une ventilation de composantes du prix illustre que cette augmentation est principalement liée à une variation du prix du marché. De plus, le taux de change entre l'euro et le dollar est moins favorable pour l'euro par rapport à la période 2007-2009 quand une hausse similaire pouvait être observée.

Concernant la forte variation du prix du diesel, l'orateur expose que cette dernière peut être attribuée à des déclarations d'une entreprise du secteur sur ses activités en Russie qui ont causé des inquiétudes sur les bourses.

Enfin, l'orateur insiste que le système de fixation de prix maxima est globalement avantageux pour les consommateurs luxembourgeois, alors que le prix est adapté plus rapidement vers le bas que dans les pays limitrophes.

Suite à ces explications, M. Marc Goergen (Piraten) s'intéresse plus particulièrement aux exploitants de stations-service qui ont potentiellement acheté des produits pétroliers à des prix élevés et qui devront, suite à une baisse des prix maxima, vendre ces produits à perte. À ce titre, l'orateur aimerait savoir si des compensations sont prévues dans ces cas.

M. le Ministre répond que le Gouvernement essaie d'éviter de telles situation le plus possible. Pour cette raison, la détermination des prix maxima est actuellement effectuée trois fois par semaine afin d'assouplir de telles situation. Cependant, il ne saurait être nié que l'exploitant d'une station-service devra également supporter un certain risque.

Au sujet de la détermination des prix, M. André Bauler (DP) renvoie à une interview récente du secrétaire général du Groupement Pétrolier Luxembourgeois.

Annexes :

- (1) Présentation préparée par M. le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Mme la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et M. le Ministre de l'Énergie
- (2) Présentation préparée par le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire concernant les prix des produits pétroliers

Procès-verbal approuvé et certifié exact



Commission jointe 28 mars 2021

La politique de coopération dans le contexte de
l'approvisionnement en énergie avec des
énergies renouvelables



Table des matières



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1. Coopération luxembourgeoise, Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)
2. Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD)
3. Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire (MEA)





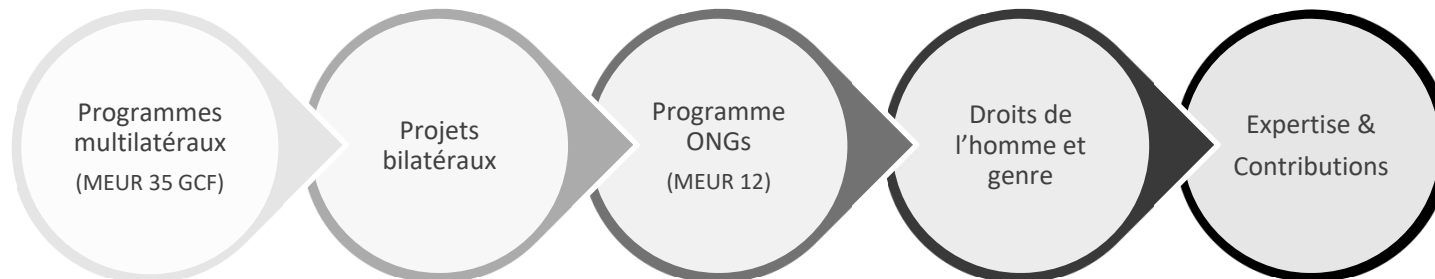
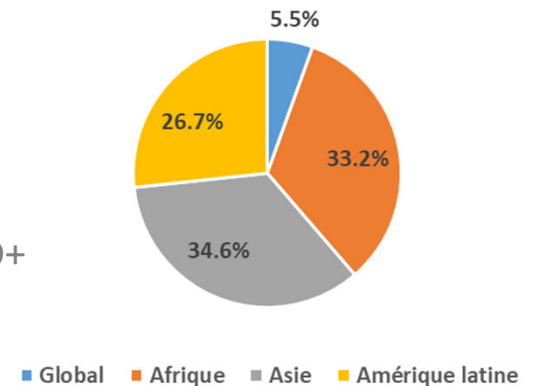
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



➤ *Financement climatique international 2014-2020*

- 120 millions EUR
- Fonds neufs et additionnels à l'APD (1% du PIB)
- 1^{ère} stratégie sur l'allocation du FCI en mai 2017
- Répartition géographique: LDCs, SIDS, pays partenaires de la coopération au développement, pays à revenu intermédiaire
- Répartition visée: 40% adaptation, 40% atténuation, 20% REDD+
- Types de financements: Dons, Garanties, Capital
- Différents axes d'engagement

Répartition des fonds fin 2020





➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- 220 millions EUR, additionnel à l'APD
 - 40 millions EUR pour le GCF, 25 millions EUR pour les ONG luxembourgeoises
- Nouvelle stratégie FCI adoptée en juillet 2021
- Objectif - aider les pays en voie de développement à
 - accroître leur capacité à faire face aux effets du changement climatique
 - adopter des objectifs de réduction des émissions de GES plus ambitieux
 - rendre les flux financiers compatibles avec un développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques
- Compatibilité et alignement avec
 - Le « Paris Rulebook », manuel d'implémentation de l'Accord de Paris
 - La nouvelle loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat
 - Plan national intégré en matière d'énergie et de climat 2021-2030
 - Luxembourg Sustainable Finance Roadmap (2018) & Strategy (2021)
 - Stratégie générale de la coopération luxembourgeoise 2030





➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- Répartition géographique

Tous les pays en développement sont éligibles		
Partenaires du dialogue sur le climat	Pays les moins avancés (LDCs)	Petits États insulaires en développement (SIDS)
Pays en développement avancés <i>uniquement avec un fort potentiel de mobilisation du financement par le secteur privé</i>		Pays avec programmes de migration climatique

- Instruments de financement

Subventions directes	Investissements directs
Investissements indirects par intermédiaires	Garanties directes
	Prêts directs



➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- Critères d'éligibilité

Orientation climatique claire et directe	Additionalité du support	Alignement avec stratégies climatiques pays hôte	Sauvegardes et genre	Liste d'exclusion
--	-----------------------------	---	-------------------------	-------------------

- Critères de sélection

Impacts climatiques forts démonstration d'impact	Co-bénéfices développement durable	Mobilisation du financement du secteur privé
Transformation, innovation, résultats durables	Efficience Budget Suivi et rapports	Contribution à l'égalité des sexes



➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- Liste d'exclusion

- Énergie nucléaire
- Grand projets hydroélectriques non durables
- L'agriculture sur des terres à forte teneur en carbone et/ou des terres récemment déboisées
- La production d'huile de palme et foresterie non durable, à moins que une zéro dégradation (directe/indirecte) puisse être démontrée
- En général, tout investissement qui présente des risques élevés de prolonger la durée de vie des projets à haute émission de carbone ainsi que le captage et le stockage du carbone géologique

- Exploration et exploitation du charbon, du pétrole et du gaz naturel
- Projets d'infrastructure pour l'exploration, le transport, le stockage et la distribution de charbon, de pétrole ou de gaz naturel
- Production d'électricité à partir du charbon, du pétrole ou du gaz naturel
- Activités des entreprises qui tirent plus de 30 % de leurs revenus d'opérations liées au charbon



➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- Distribution équilibrée entre les activités d'adaptation et d'atténuation
- Actions intégrées pour le climat et la réduction de la pollution
- Accent mis sur la mobilisation des financements climatiques privés
- Clarification des sauvegardes environnementales et sociales et intégration horizontale des aspects du genre
- Liste d'exclusions mise à jour
- Sept thèmes financement climatique international prioritaires

Capital naturel, Biodiversité, Foresterie, Utilisation des terres	Air propre et ressources en eau propres	Gestion efficace des ressources et des déchets	Adaptation et résilience au niveau des communautés	Faciliter l'adoption de la finance durable et climatique
Support pour système de transparence de l'Accord de Paris				
Migration climatique				



➤ *Financement climatique international 2021-2025*

- Les projets énergétiques sont éligibles
 - si intégrés en tant que composante dans l'un des thèmes prioritaires,
 - sous l'angle combiné de l'atténuation et de l'adaptation.
- Projets énergétiques de moyenne à grande échelle – financement indirect par intermédiaires (ex. LCFP, ICFA).
- Support d'activités de préparation de projets (ex. CCGF)



Luxembourg-EIB Climate Finance Platform





➤ *Projets énergétiques financés au niveau multilatéral*

- **Luxembourg-EIB Climate Finance Platform (1/2)**
 - Finance in Motion - Green for Growth Fund



Le Green for Growth Fund est un fonds d'investissement d'impact qui atténue les changements climatiques et promeut une croissance économique durable, essentiellement en investissant dans des mesures qui réduisent la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources et les émissions de CO₂.

- responsAbility - Acces to Clean Power Fund

L'Acces to Clean Power Fund soutient de petites entreprises qui fournissent des solutions d'énergie renouvelable allant de la production hors réseau à la production captive (production décentralisée). Son but est de contribuer à des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs, en aidant les entreprises à se développer. Pour ce faire, il leur propose des fonds de roulement afin de leur permettre de payer leurs stocks et leurs créances, ainsi que des prêts visant à financer des volets spécifiques de leurs projets.



➤ *Projets énergétiques financés au niveau multilatéral*

- **Luxembourg-EIB Climate Finance Platform (2/2)**
 - EIB/Allianz - Emerging Market Climate Action Fund



Ce fonds soutiendra principalement la production d'électricité à faible intensité de carbone, ce qui réduira les émissions et la pollution atmosphérique. Les capitaux seront affectés à des fonds axés sur les ER, principalement l'énergie solaire photovoltaïque (32%), l'énergie éolienne terrestre (22%) et l'énergie hydroélectrique (17%), ainsi que sur d'autres projets liés aux ER (tels que l'énergie géothermique et la biomasse), des projets visant l'utilisation efficace des ressources (principalement l'EE) et des projets de durabilité environnementale.

- Meridiam/The Rockefeller Foundation – The Urban Resilience Fund B

The Urban Resilience Fund B devrait accroître la résilience des villes et soutenir des projets d'infrastructures publiques essentielles dans des zones urbaines en croissance rapide, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable. Son parti pris original sur la résilience rend le fonds tout à fait apte à aider la BEI à réaliser ses objectifs « climat », 85% des engagements dans les sociétés en portefeuille étant alloués au financement de mesures d'adaptation et d'atténuation liées aux transports, à l'efficacité énergétique des bâtiments et à l'écologisation des villes.



➤ Projets énergétiques financés au niveau multilatéral

- **City Climate Finance Gap Fund** (Urban Climate Technical Assistance)

L'objectif principal du fonds est de remédier au manque critique de subventions et de ressources nécessaires à la maturation de pipelines de projets, dès la conception jusqu'au stade où ces derniers pourront être pris en charge par des facilités de préparation de projets. Ceci permettra d'accroître à moyen terme la liste de projets d'infrastructures urbaines, bancables et de haute qualité, conduisant à une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

WB supported TAs	Kinshasa, DRC <i>Nature based solutions</i>	Pristina, Kosovo <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	Addis Ababa, Ethiopia <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	Ahmedabad, India <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>
	Fez, Morocco <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	San Cristobal and Tulum, Mexico <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	Poltava City, Ukraine <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	Vihn and Ha Tinh, Vietnam <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>
	Quezon City, Philippines <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	San Miguelito, Panama <i>Clean urban mobility</i>	Kolar, India <i>Urban waste management</i>	Mangalore, India <i>Urban waste management</i>
	Dakar, Senegal <i>Green and resilient buildings</i>	Multiple Cities (3), Indonesia <i>Green and resilient buildings</i>	Multiple Cities (6), Maldives <i>Green and resilient buildings</i>	Bogota, Colombia <i>Green and resilient neighbourhoods</i>
	Aden, Yemen <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>	Multiple Cities (13), Tanzania <i>Comprehensive climate-smart urban planning</i>		
	Port Vila, Vanuatu <i>Urban waste management</i>	Naucalpan, Mexico <i>Clean urban mobility</i>	Lviv, Ukraine <i>Clean urban mobility</i>	Chefchaouen, Morocco <i>Urban waste management</i>
	Vinnytsia, Ukraine <i>Nature based solutions</i>	Campinas, Brazil <i>Nature based solutions</i>	Danané, Côte d'Ivoire <i>Clean urban mobility</i>	Multiple Cities (3), Guatemala <i>Urban waste management</i>
	Multiple municipalities (4), Uganda <i>Urban waste management</i>	Mbombela, South Africa <i>Urban water management</i>	Santa Marta, Colombia <i>Nature based solutions</i>	Rio de Janeiro, Brazil <i>Nature based solutions</i>
	Cuenca, Ecuador <i>Urban water management</i>	Podgorica, Montenegro <i>Green and resilient buildings</i>		
	EIB supported TAs			



➤ *Projets énergétiques financés au niveau multilatéral*

• **International Climate Finance Accelerator Luxembourg**

Partenariat public-privé créé en juin 2017 qui offre son support à des gestionnaires de fonds d'investissement naissants et innovateurs, souhaitant investir dans des projets efficaces avec un impact mesurable dans la lutte contre le changement climatique.

4 cohortes sélectionnées à ce jour parmi lesquelles un grand nombre de fonds souhaitant investir dans des projets énergétiques:

- Empower New Energy
- Camco - Energy Efficiency Fund
- SPARK+ Africa Fund (clean cooking, biomass)
- GreenDev fund
- NewAfrica Impact (Bioenergy)
- Vehicle Electrification Fund Africa
- Gaia's Africa Climate Fund





➤ *Projets énergétiques financés au niveau multilatéral*

- **ESMAP Clean Cookstoves Initiative, Lao PDR – Banque Mondiale**

La contribution du Luxembourg vise à soutenir les activités d'efficacité énergétique présentant de solides avantages en matière de développement durable et à créer un environnement propice au financement axé sur les résultats du développement durable encourageant les investissements du secteur privé dans des fourneaux propres et à haut rendement.

- Le principal domaine d'intérêt concerne les activités de préparation de projets liées à la création d'un système de surveillance, de déclaration et de vérification de résultats en matière de climat, de santé et de genre pour la distribution de 50 000 foyers de cuisson propres et à haut rendement.
- L'objectif secondaire vise à travailler avec le gouvernement du Laos pour préparer une nouvelle politique visant à réduire le nombre de foyers inefficaces sur le marché ou à promouvoir un changement de comportement pour une utilisation appropriée des fourneaux à haut rendement afin d'obtenir des avantages accrus en matière d'efficacité énergétique, de santé et de genre.



➤ *Projets énergétiques financés au niveau bilatéral*

- **Energy efficient lighting NAMA pilot in Hue City, Vietnam –** 

Projet lancé officiellement en juin 2018 et dirigé par LuxDev. Il s'agit ici d'un projet d'atténuation des gaz à effet de serre visant l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et infrastructures publiques, surtout dans le domaine de l'éclairage.

- **Clean Energy for People Resilience, Burkina Faso – UNCDF**

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience économique et à l'adaptation au changement climatique des segments les plus vulnérables de la population dans les zones rurales et périurbaines du Burkina Faso. Ceci en promouvant l'accès à des solutions d'énergie propre, en particulier pour les utilisations productives et les activités génératrices de revenus, fournis par des entreprises de services énergétiques du secteur privé et accélérés par des modèles d'affaires innovants et des solutions de financement numériques.





➤ *Projets énergétiques financés au niveau bilatéral*

- **Enhancing resilience to climate change through solar power driven access to water in rural areas of Outer Islands, Vanuatu –  GGGI**

Le projet a pour but d'accroître la résilience dans les communautés rurales de Vanuatu, pour faire face aux conséquences du changement climatique, telles que des périodes de sécheresse et la survenance de cyclones tropicaux, à travers l'installation de pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire et le renforcement de l'environnement institutionnel pour la gestion de systèmes de pompages solaires et des ressources en eau.





➤ *Projets avec composante énergétique au niveau ONGD (exemples 1/2)*

- **Promoting renewable energy in microfinance institutions, Philippines – ADA**

Le projet vise à améliorer l'accès à des produits énergétiques durables pour les populations vulnérables à travers des institutions de microfinance.

- **Towards Climate Smart Villages : Promotion of affordable and replicable adaptation and mitigation practices to enhance livelihoods of vulnerable communities in the Ananthapur District of Andhra Pradesh, Inde – Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal**

L'objectif du projet est d'assurer la transition des villages cibles vers des « Climate Smart Villages » et de sécuriser les moyens d'existence des communautés pauvres. Le projet met en place un certain nombre d'actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, s'inscrivant dans 5 domaines d'intervention principaux, à savoir : climate-smart agriculture, climate-smart nutrition, climate-smart knowledge, climate-smart institutions et finalement, climate-smart energy (installation de petites stations à biogaz, pompe d'eau et éclairage public à énergie solaire, lampes LED, cuisinières éco-énergétiques).



➤ *Projets avec composante énergétique au niveau ONGD (exemples 2/2)*

- **Enhancing resilience of Sheka Community to climate change through strengthening conservation of UNESCO Sheka Forest Biosphere Reserve, Ethiopia – SOS Faim**

Ce projet vise à contribuer à la stabilisation des fonctions écosystémiques multiples de la Sheka Forest. Les résultats attendus comprennent l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de ressources naturelles, l'adaptation de groupes bénéficiaires (agriculteurs, jeunes, femmes) aux effets du changement climatique et l'introduction de technologies énergétiques alternatives.

- **Projet d'adaptation au changement climatique au Burkina Faso dans la région Centre Ouest du Burkina Faso, dans la commune de Ténado – Chrëschte mam Sahel**

Le volet atténuation du projet prévoit l'utilisation de l'énergie photovoltaïque pour la production, la transformation et le stockage de la production maraîchère (systèmes de pompage solaires, systèmes d'arrosage par aspersion fonctionnant à l'aide d'une pompe solaire, équipements de séchage par énergie solaire fabriqués localement, chambre froide photovoltaïque).



➤ *Autres types de projets FCI*





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'énergie



➤ *Mécanisme de coopération*

- Les mécanismes de coopération offrent la possibilité de transférer des quantités d'énergie renouvelable d'un pays à un autre État membre de l'Union européenne.
 - En 2017, le Luxembourg fut le premier État membre à signer deux accords de transfert statistique avec la Lituanie et avec l'Estonie.
- 
- La directive 2018/2001/UE et le règlement européen 2018/1999/UE prévoient de nouveaux objectifs mais également de nouveaux instruments de coopération tels que le mécanisme de financement de l'Union en matière d'énergies renouvelables.
 - Les méthodes de coopération varieront suivant les objectifs envisagés (court, moyen, long terme):
 - Court terme : coopérations flexibles et ponctuelles pour se conformer aux objectifs tels que les transferts statistiques
 - Moyen et long terme: coopérations sur des projets concrets (notamment via le mécanisme de financement UE RES)
 - La coopération se verra davantage développée et comprendra des projets concrets. Le cadre concret de celle-ci sont l'Union Benelux et la « North Seas Energy Cooperation », mais aussi le Forum pentalatéral de l'Énergie (Allemagne, France, Benelux, Autriche, Suisse)

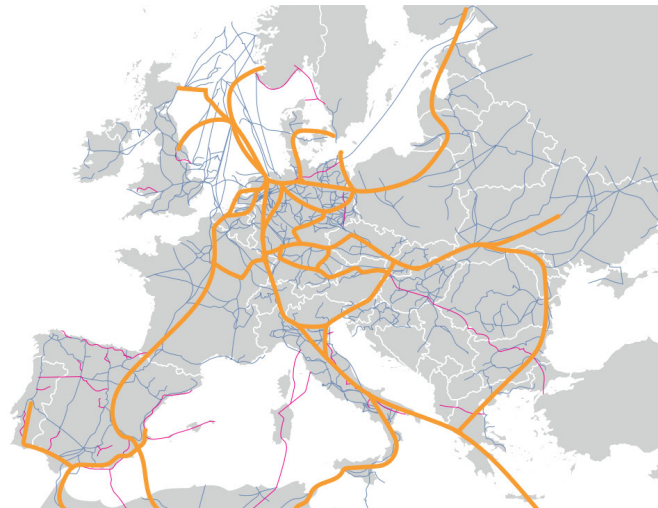


➤ *Forum pentalatéral de l'Énergie*

- En étroite collaboration avec la Commission européenne (sur invitation), le Forum pentalatéral de l'Énergie améliore la collaboration entre toutes les parties prenantes afin de créer un marché régional de l'électricité en guise d'étape intermédiaire vers un marché européen commun de l'électricité.
- Plus récemment, ce forum a également commencé une étroite collaboration en matière de l'hydrogène, ayant pour but une compréhension mutuelle et le développement de positions communes (cherchant à influencer la proposition de textes de la Commission européenne)

➤ *Benelux*

- Au niveau de l'Union Benelux, le Luxembourg ainsi que la Belgique et les Pays-Bas se sont récemment engagés pour analyser et préparer la réalisation d'un réseau gazier transfrontalier dédié à l'hydrogène renouvelable (+ ses dérivés).





➤ *North Seas Energy Cooperation*

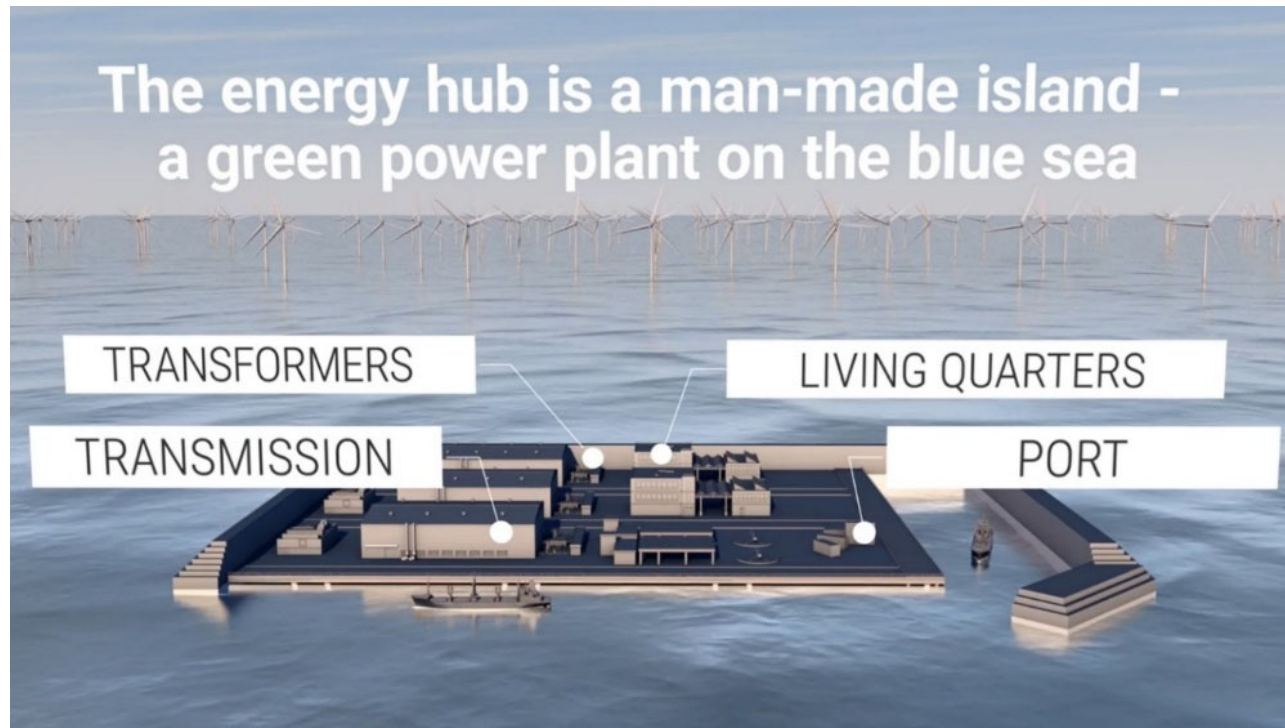
- Le Luxembourg fait partie de la région élargie des mers du Nord, qui recèle un important potentiel en énergies renouvelables.
- L'objectif est de coordonner et de faciliter le déploiement rentable des énergies renouvelables *offshore*, en particulier de l'énergie éolienne, afin de garantir un approvisionnement en énergie durable, sûr et abordable au Luxembourg et dans les pays de la mer du Nord grâce à un déploiement accru et mieux coordonné de l'énergie éolienne en mer, ainsi que par de potentiels projets communs ou des clusters de projets.





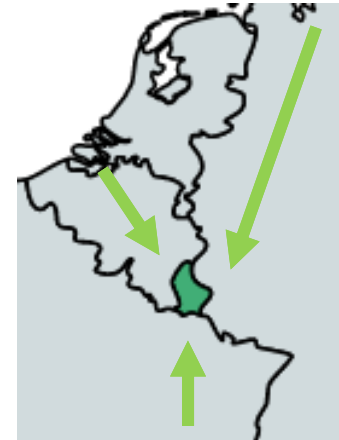
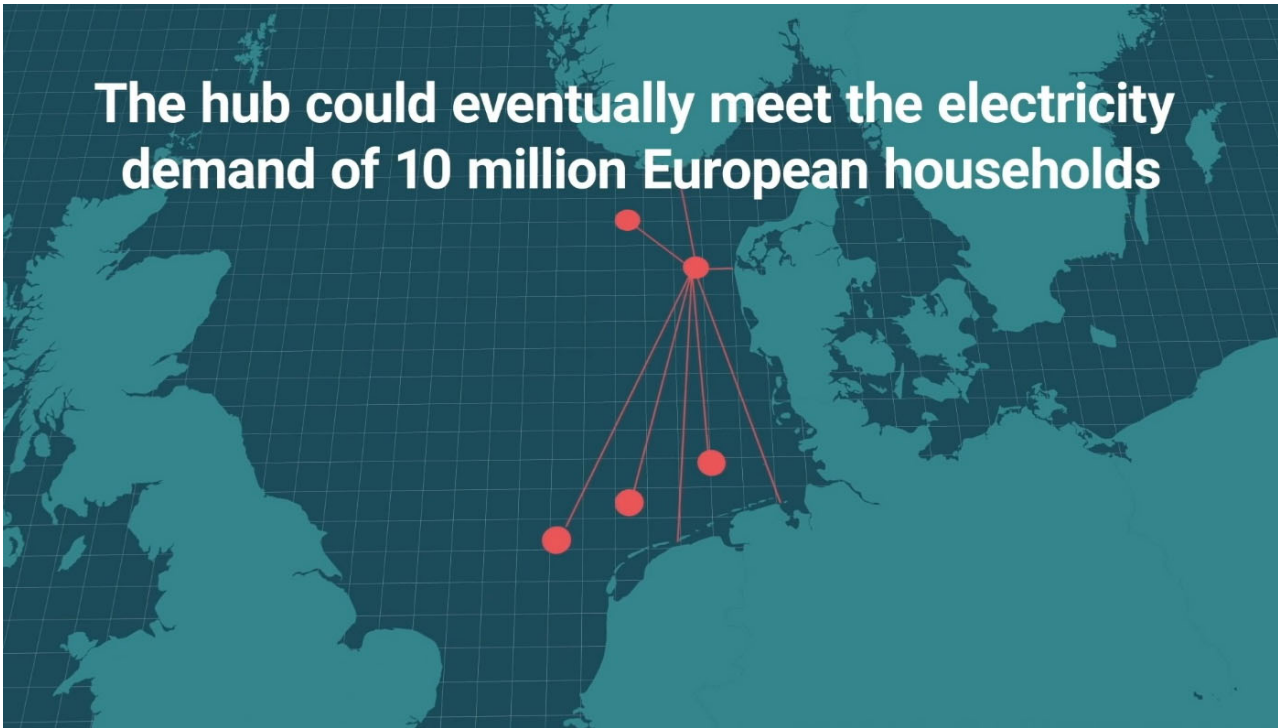
➤ *Projet d'île énergétique au Danemark*

- Le Luxembourg et le Danemark ont récemment signalé la volonté de coopérer visant entre autres le développement d'un grand parc éolien offshore et la production d'hydrogène renouvelable dans le cadre de la réalisation d'une « île énergétique ».





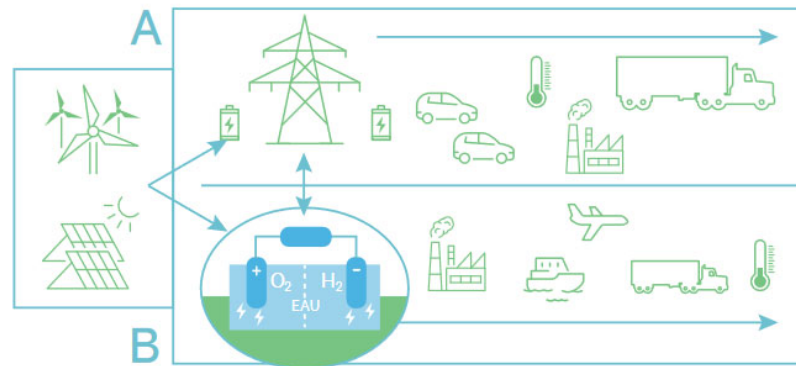
The hub could eventually meet the electricity demand of 10 million European households





➤ *Étude de pré-faisabilité : production d'hydrogène renouvelable au Cabo Verde*

- Le Luxembourg a lancé une étude de faisabilité avec le Cap Vert, qui possède un potentiel d'énergie renouvelable considérable pour clarifier si le Cap Vert pourrait devenir un producteur et exportateur majeur d'hydrogène renouvelable. Cette étude est coordonnée par LuxDev.
- Lors de la coopération avec des pays tiers, le Luxembourg sera particulièrement attentif à trois éléments :
 - D'assurer une compatibilité avec les besoins nationaux et le contexte régional et d'assurer la supervision appropriée pour limiter tout risque lié aux propriétés inflammables et explosives de l'hydrogène,
 - La nécessité d'éviter de potentiels conflits géopolitiques liés à une nouvelle dépendance énergétique et,
 - La question du bilan carbone (en approche de cycle de vie), notamment en ce qui concerne l'importation de l'hydrogène renouvelable et de ses dérivés.





Merci pour votre attention





Commission de l'Environnement,
du Climat, de l'Energie et de
l'Aménagement du territoire
28 mars 2022

Contrat de programme

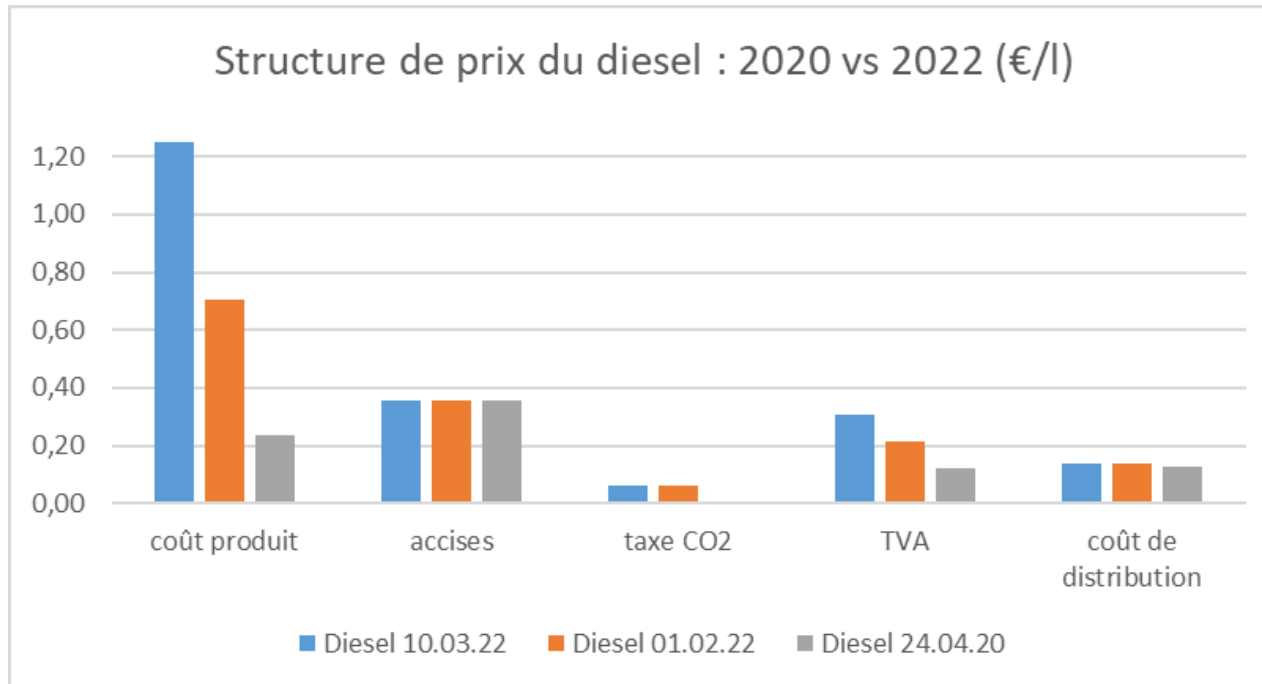


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'énergie



- Objet : Fixation des prix maxima de certains produits pétroliers
- Accord entre le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et les fédérations représentant le secteur
 - Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) pour les importateurs de produits pétroliers
 - Fédération des Exploitants de Stations-Service (FESS)
 - Groupement Combustible Solide et Liquide (GCSL) pour les revendeurs de mazout de chauffage
- Concerne seulement l'essence 95 et 98, diesel, mazout 10 et 50 ppm, GPL et gaz en bouteille
- Calcul quotidien, et automatique, sur base :
 - des cotations des produits finis (en USD/t)
 - du cours de change \$/€
 - du jour ouvrable précédent
- Base légale : Art. 2, paragraphe 4, de la loi modifiée du 23 octobre 2011 relative à la concurrence
- Instrument de transparence et de protection des consommateurs

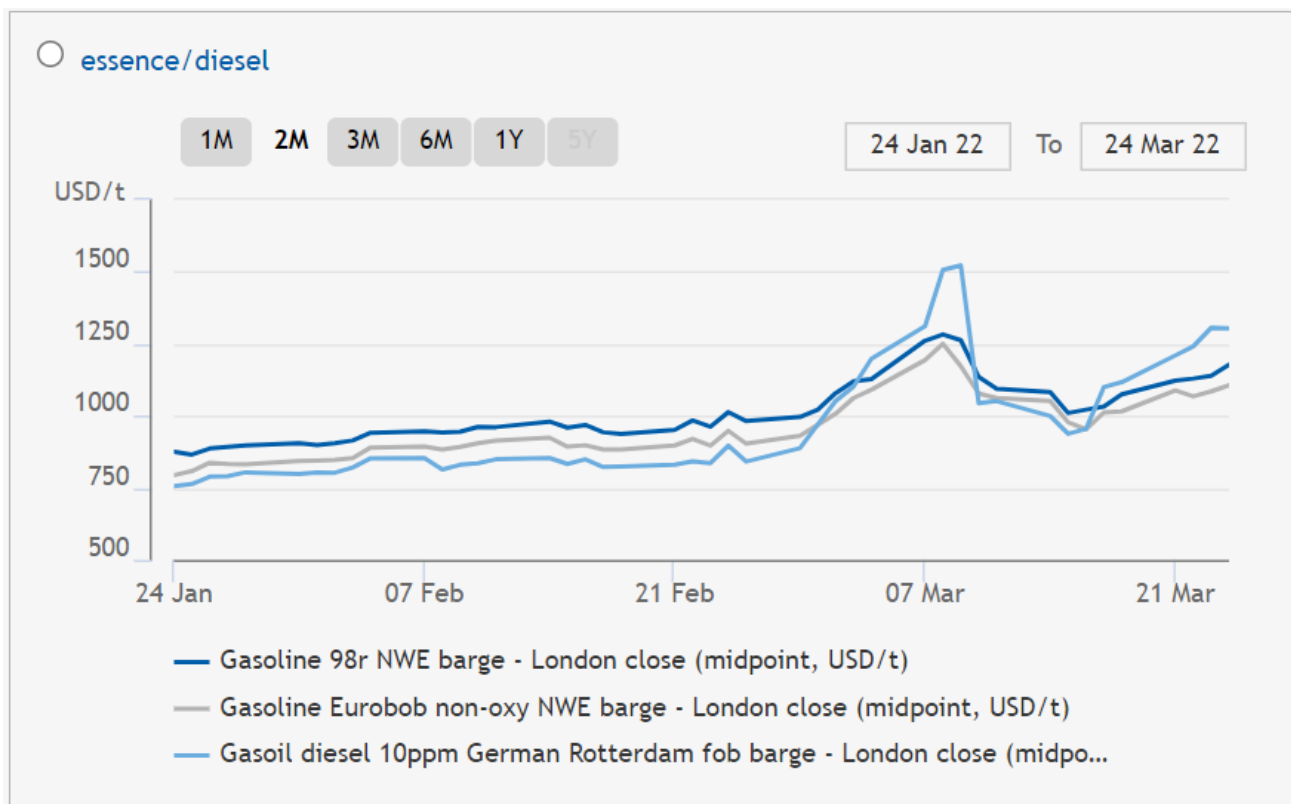


Composition du prix :

Coût produit + Accises + Taxe CO2 + Coût de distribution + TVA

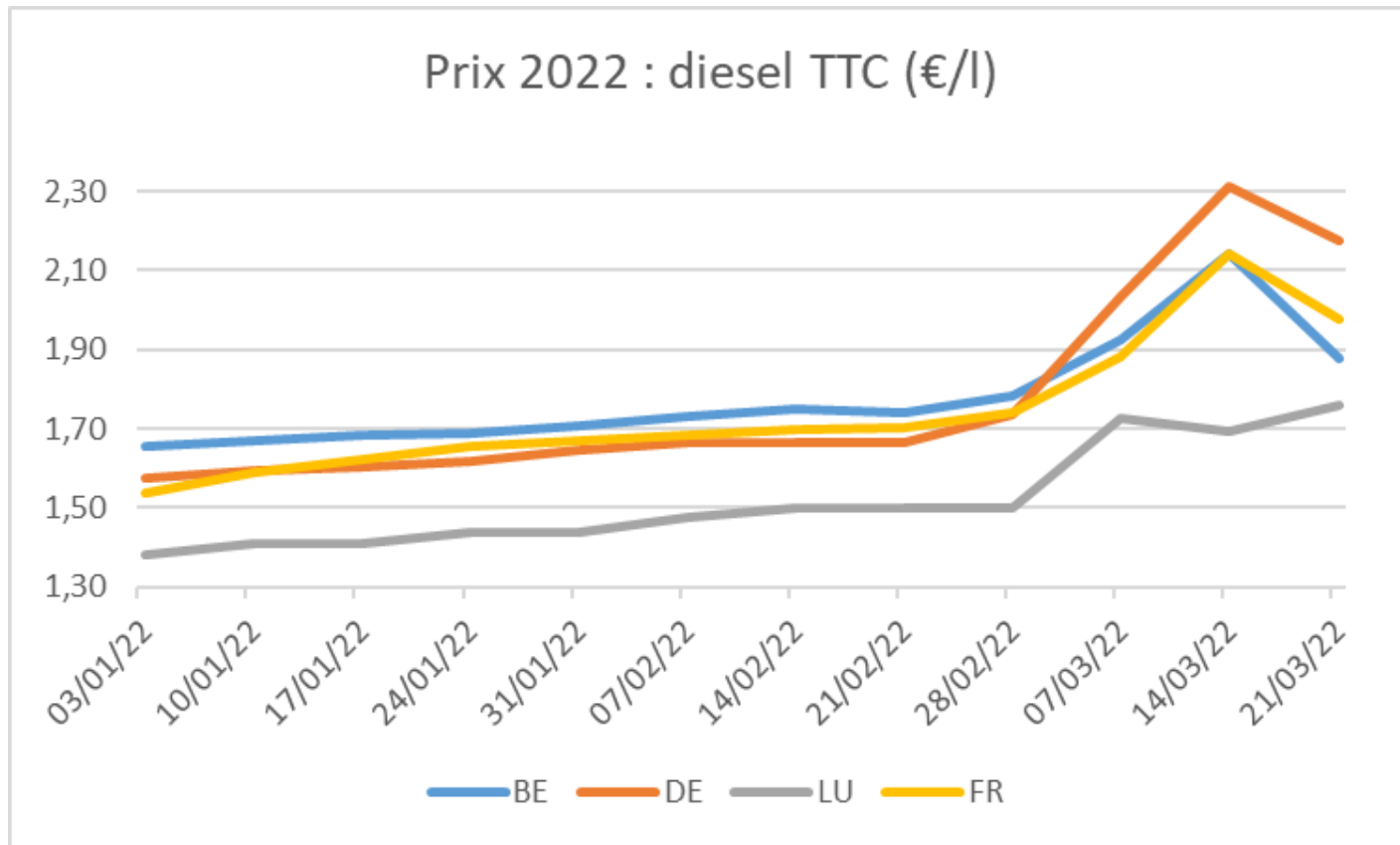


➤ Cotations du diesel et des essences (USD/t)





- Évolution du prix du diesel au Luxembourg par rapport aux pays voisins





Merci pour votre attention



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'énergie